Le Petit économiste - Actualité économique locale > Communiqués > **Kiwi intérim devient Kiwi Emploi et ouvre deux agences**

Kiwi intérim devient Kiwi Emploi et ouvre deux agences

mardi 17 janvier 2023, par lpe

Réseau d'agences d'emploi implanté dans la région bordelaise depuis 2012, KIWI INTERIM fête ses 10 ans et devient KIWI EMPLOI. L'entreprise, aujourd'hui présente en Nouvelle-Aquitaine et Occitanie, est fière d'avoir accompagné 1945 intérimaires en 2022 et poursuit sa croissance avec une progression de chiffre d'affaires de 89% par rapport à 2021. Forte de 21 collaborateurs, KIWI EMPLOI ouvrira 3 nouvelles agences en 2023 – dont Libourne et Périgueux au 1er semestre – avec un objectif stratégique clair : diversifier ses activités historiques, à travers la formation professionnelle d'une part, et le développement de son Entreprise de Travail à Temps Partagé de l'autre. Une vingtaine de postes sont à pourvoir en 2023 dans le cadre de ce développement régional (CDI et CDI Intérimaires).

Depuis 10 ans, KIWI EMPLOI propose à sa clientèle une expertise unique en « Relation Client et Banque – Assurance » mais également sur les volets « Industrie – Commerce – Logistique » et « BTP-Espaces Verts ». Petit à petit, le groupe s'est développé dans le Sud-Ouest avec 3 agences spécialisées et 1 agence généraliste, qui permettent chaque année à près de 2000 intérimaires de trouver un emploi auprès de 350 de ses clients.

2 nouvelles agences : Libourne et Périgueux

L'entreprise poursuit son ancrage territorial avec 2 ouvertures d'agence au premier semestre 2023 : à Libourne le lundi 6 février et à Périgueux d'ici fin mars. Elle entend poursuivre son engagement vers une économie vertueuse et un emploi pour tous. 10 postes sont à pourvoir pour chacune de ces ouvertures sur des contrats CDI et CDI Intérimaires.

Parmi ses axes stratégiques forts :

- La création de sa filiale de Travail à Temps Partagé en 2023. La nouvelle structure de KIWI EMPLOI s'appuie sur un dispositif innovant pour employer des salariés en CDI de droit commun et tout en les « plaçant » dans une ou plusieurs entreprises clientes pour une durée pouvant aller de 1 à 9 années. « Le CDIE (E pour Employabilité) a pour enjeu sociétal de « déprécariser » la situation d'un large public éloigné de l'emploi (l'éligibilité repose sur les critères suivants : niveau de qualification infra-bac, personnel de plus de 50 ans, inscrit chez pôle emploi depuis au moins 6 mois, bénéficiaire des minimas sociaux ou titulaire d'une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé). Cela permet aux entreprises partenaires d'adopter une démarche socialement responsable et de fidéliser du personnel extérieur tout en bénéficiant d'une sécurité juridique. Côté salarié, l'avantage réside dans le doublement du CPF et l'accompagnement à la construction du parcours professionnel par des actions de formation renforcées. » explique Vincent Giraudeau, dirigeant fondateur.
- Le **développement de sa filiale KIWI Formation**, aujourd'hui principalement axée sur la Relation Client, mais qui a pour ambition de proposer conseil et formation professionnelle sur l'ensemble des métiers valorisés par KIWI Emploi. « En formant nos intérimaires sur tous nos secteurs d'activités, nous les accompagnons dans leur montée en compétence tout en proposant à nos clients les qualifications qu'ils recherchent. » souligne Vincent Giraudeau.

KIWI EMPLOI souhaite, d'ici 2032, tenir son engagement de proximité avec l'ouverture de 20 nouvelles agences dans le Sud-Ouest de la France.

Un engagement RSE fort

Placer l'humain au cœur des échanges, assurer un suivi personnalisé auprès de ses intérimaires comme de ses clients mais également se positionner comme un acteur local de premier plan... C'est ce en quoi KIWI EMPLOI croit depuis 10 ans. Résultat de cet accompagnement ? **30% de ses missions aboutissent à un CDI**.

L'entreprise s'est d'ailleurs lancée dans la démarche « **Entreprise à Mission** » qui a pour but d'inscrire la raison d'être de KIWI dans ses statuts. Cette dernière se traduit par une volonté concrète de :

- Prendre soin de l'Homme, à travers la création de relations durables, la lutte contre les discriminations et en faveur de l'égalité de traitement, l'insertion des personnes en situation de handicap et la garantie de la sécurité de ses intérimaires via des audits annuels ;
- Prendre soin de la Terre, en digitalisant l'ensemble du processus de recrutement, en limitant les déchets et en privilégiant une consommation locale et responsable ;
- Partager les ressources en redistribuant équitablement les bénéfices à toutes les parties prenantes et en faisant des salariés les premiers actionnaires de KIWI Emploi (projet à l'étude).

Preuve de son engagement, KIWI Emploi est particulièrement impliqué sur ces sujets en tant qu'adhérent du PRISM'EMPLOI (syndicat professionnel de l'intérim, des services et métiers de l'emploi), signataire de la Charte de la Diversité ou encore grand gagnant du prix Zéro Déchet des Professionnels de Bordeaux Métropole en 2020.

KIWI EMPLOI en chiffres:

+89% de chiffre d'affaires entre 2021 et 2022

4 agences

21 collaborateurs

1945 intérimaires accompagnés en 2022

25 postes à pourvoir en 2023

Objectif 2032 : ouverture de 20 agences

À propos de KIWI EMPLOI : KIWI EMPLOI, dénicheur d'oiseaux rare, est un réseau d'agences d'emploi indépendant, local et engagé pour la recherche d'emploi en intérim, CDD, CDI et CDII en Gironde et Haute-Garonne. Fondé en 2012, KIWI accompagne les entreprises dans le recrutement et la gestion de leurs équipes et les candidats dans leur recherche d'emploi. Elle possède 4 agences (à Mérignac et Toulouse) et compte 21 collaborateurs.